

Secteurs de risques Identifiés


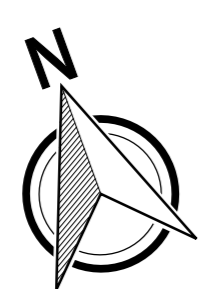
- █ Secteurs B1 : constructibles avec prescriptions
- █ Secteurs R : inconstructibles sauf exceptions

Contraintes

- Zone de bruit
- Zone d'aménagement différé de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry
- Plan d'exposition au bruit secteur A
- Plan d'exposition au bruit Secteur B
- Plan d'exposition au bruit Secteur C
- Plan d'exposition au bruit Secteur D
- canalisations de transport de matières dangereuses (SUP1)
- secteur concerné par les dispositions de l'article L111-6 du code de l'urbanisme
- Zone de présomption archéologique

Informations

- bassin de rétention
- cimetière
- constructions non cadastrées
- parking public
- terrain de sports
- zone de stockage



DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE SAINT-BONNET-DE-MURE

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENT GRAPHIQUE
PLAN DES RISQUES ET C ONTRAINTES
PARTIE CENTRALE

Modification n°1

Echelle : 1/3 500°

Atelier d'Urbanisme et d'Architecture
8 rue Victor La grande - 69006 Lyon
tél : 04 78 48 76 07 fax : 04 78 48 73 05

Pièce n°	Lancement procédure	Enquête publique	Approbation
05.7	24 juillet 2023	du 7 décembre 2023 au 9 janvier 2024	28 mars 2024